

AVIS PUBLIC



DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

Les personnes intéressées sont priées de noter qu'elles pourront être entendues par les membres du conseil d'arrondissement qui statueront, en vertu du *Règlement sur les dérogations mineures* (CA-24-008), sur des demandes approuvant :

- pour le bâtiment situé au 1501, rue Bercy, une dérogation permettant et régularisant l'implantation de dépendances de plus de 4 m de hauteur à moins de 4 m de la limite arrière du lot, malgré la marge arrière minimale de 4 m exigée, et ce, notamment en dérogation à l'article 85 du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282)* [dossier 1197199004];

- pour le bâtiment projeté au 1471, boulevard René-Lévesque Ouest, une dérogation permettant la construction d'un bâtiment ne respectant pas la hauteur minimale sur rue de 13,15 m et l'aménagement d'unités de stationnement véhiculaire mesurant 5,0 m de longueur, et ce, en dérogation à l'article 10 et au paragraphe 2o de l'article 617 du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282)* [dossier 1194869007];

- pour le bâtiment situé au 2350, rue Hogan, une dérogation permettant la construction d'un bâtiment ne respectant pas les conditions prévues pour la hauteur maximale en étage, et ce, en dérogation à l'article 24 du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282)* [dossier 11962255008].

La séance du conseil d'arrondissement au cours de laquelle seront étudiées ces demandes aura lieu le mercredi 5 juin 2019, à 18 h 30, à la salle du conseil, 800, boulevard De Maisonneuve Est, rez-de-chaussée.

Toute personne qui désire obtenir des renseignements relativement à ces demandes peut communiquer avec la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises au 514 872-9545 et en mentionnant les numéros de dossier indiqués précédemment.

Fait à Montréal, le 18 mai 2019

Le secrétaire d'arrondissement,
Domenico Zambito, avocat

Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : www.ville.montreal.qc.ca/villemarie